

COMMUNE DE FROENINGEN

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FROENINGEN SEANCE DU 2 JUILLET 2020

Sous la présidence de Georges HEIM, Maire

Présents : Vivian BAUER, Sandra BESSAGUET, Georges CLAERR, Marie DORI, Michel HARTMANN, Guylaine ILLAN, Jean-Claude KLEIN, Déborah MARTINS, Catherine MERKLE, Sonia WERTH et Frédéric ZIMMERMANN

Absent excusé et non représenté : Franck ROMANN,
Absent non excusé :

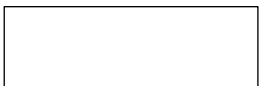
Ont donné procuration : Mathieu ABEGG à Sonia WERTH
Yves SCHUELLER à Michel HARTMANN

Le conseil municipal désigne Déborah MARTINS secrétaire de séance, assistée de la secrétaire de mairie, Isabelle RUST.

ORDRE DU JOUR :

- 1.- Approbation du procès-verbal de la séance du 9 Juin 2020
2. - Compte administratif 2019
- 3.- Affectation du résultat 2020
- 4.- Vote des taux d'imposition des 4 taxes directes locales pour 2020
- 5.- Budget primitif 2020
- 6.- Convention ADAUHR
- 7.- Divers

Le conseil municipal adopte la modification proposée à l'unanimité et entérine le nouvel ordre du jour.



- 1.- Approbation du procès-verbal de la séance du 9 Juin 2020
2. - Compte administratif 2019
- 3.- Affectation du résultat 2020
- 4.- Vote des taux d'imposition des 4 taxes directes locales pour 2020
- 5.- Budget primitif 2020
- 6.- Convention ADAUHR
- 7.- Urbanisme
- 8.- Divers

Le maire ouvre la séance à 19 heures

POINT 1 – APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 9 JUIN 2020

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 9 juin 2020 n'appelle pas de remarques. Il est approuvé à l'unanimité.

POINT 2 – COMPTE ADMINISTRATIF

Déborah MARTINS adjoint aux finances, présente le compte administratif. Il précise que la commission s'est réunie le 29 Juin 2020.



CA 2019 : SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses			
		<u>Montants votés budget primitif 19</u>	<u>Mandats émis</u>
<u>Chap. 011</u>	<u>Charges à caractère général</u>	199 390,00	128 704,58
<u>Chap. 012</u>	<u>Charges de personnel</u>	195 710,00	173 943,53
<u>Chap. 014</u>	<u>Atténuation de produits</u>	41 500 ,00	41 284,00
<u>Chap. 65</u>	<u>Autres charges de gestion</u>	59 700,00	56 811,53
<u>Chap. 66</u>	<u>Charges financières</u>	31 000,00	30 185,88
<u>TOTAL DEPENSES REELLES</u>		<u>527 300,00</u>	<u>430 929,52</u>
<u>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>		<u>527 300,00</u>	<u>430 929,51</u>

CA 2019 : SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes			
		<u>Montants votés budget primitif 19</u>	<u>Réalisé</u>
	<u>Excédent de fonctionnement 2018 reporté :</u>	59 851,95	
<u>Chap. 70</u>	<u>Produits des services</u>	18 856,05	26 316,63
<u>Chap. 73</u>	<u>Impôts et taxes</u>	330 963,00	347 175,82
<u>Chap. 74</u>	<u>Dotations et participations</u>	106 729,00	136 379,09
<u>Chap. 75</u>	<u>Autres produits gestion courante</u>	10 900,00	1,86
<u>Chap. 77</u>	<u>Produits exceptionnels</u>	00,00	122,34
<u>TOTAL RECETTES</u>		527 300,00	509 995,74

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2019 :

430 929,52 – 509 995,74 = 79 066,22



CA 19 : SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses			
		<u>Montants votés budget primitif 18</u>	<u>Mandats émis</u>
Chap 204	Subvention	1500,00	
Chap. 21	<u>Immobilisations corporelles</u>	1000,00	976,36
Chap. 23	Immobilisations en cours	Prog 12 573 696,09 Prog 11 45 800,00	Prog 12 146 473,12 Prog 11 1 908,00
<u>TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT</u>		7 38 541,63	149 357,48
Chap. 16	Remboursement capital	56 000,00	55 737,78
Chap 040	Opération d'ordre		
Déficit reporté		231 891,39	
<u>TOTAL DEPENSES REELLES</u>		918 300,00	205 095,26
Recettes			
Chap 024	Produit des cession	328 000,00	
Chap. 13	Subventions d'investis.	171 800,00	90 922,90
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	160 000,00	
Chap. 10	Dotations fonds divers	258 500,00	278 888,46
<u>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</u>		918 300,00	369 811,36

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2019 :

205 095,26 – 369 811,36 = + 164 716,10

Il faut également tenir compte de recettes concernant 2019, mais qui seront réalisées en 2020

De ce fait il y a des restes à réaliser qui se départage ainsi :

	Dépenses	Recettes
FCTVA		70 000
Solde positif		70 000



COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : VUE GENERALE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Opérations			
DEPENSES	430 929,52	205 095,26	<u>636 024,78</u>
RECETTES	509 995,74	369 811,36	<u>879 807,10</u>

RESULTAT DE L'EXERCICE	+ 79 066,22	+ 164 716,10	+ 243 782,32
REPORT DE 2019	+ 59 851,95	- 240 030,91	-180 178,96
SOLDE RESTE A REALISER		+ 70 000,00	+ 70 000
RESULTAT CUMULE	+ 138 918,17	- 5314,81	+ 133 603 ,36

La commission prend acte de la parfaite similitude du compte administratif 2019 et du compte de gestion 2019 soumis par le comptable du Trésor.

Monsieur le Maire quitte la salle pour l'approbation du compte administratif 2019.

Délibération adoptée à l'unanimité



POINT 3 – AFFECTATION DU RESULTAT

La commission des finances, étudie l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du compte administratif 2019 (**138 918,17**) de la manière suivante :

- 59 314,81 au compte 1068, en recettes, à la section d'investissement du budget primitif 2020
- 79 603,36 € à la section de fonctionnement 2020 (cpte 002)

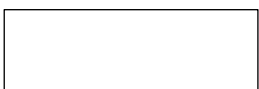
De même, il faut inscrire le déficit d'investissement 2019 (**5 314,81 €**) en dépenses à la section d'investissement du budget primitif 2020

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide

D'affecter 59 314.81 € au compte 1068 et reprendre les résultats, comme proposé par la commission des finances.

Délibération prise à l'unanimité.



POINT 4 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES 4 TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

TAXES DIRECTES LOCALES 2020 : RECETTES FISCALES ET NON FISCALES

	Bases effectives 2019	Taux 2019	Bases prév. 2020	Produit fiscal 2020 à taux constants
taxe d'habitation	1 354 220	15,16	1 435 000	217 546
taxe foncière sur le bâti	785 807	9,48	819 900	77 727
taxe fonc. non bâti	24 500	80,47	24 700	19 876
Total produit fiscal attendu pour 2020				315 149
Alloc. compens.				9 291
Prélèvement GIR				- 41.284

Délibération

Après étude des documents budgétaires par la commission des finances, réunie en date du 29 Juin 2020, et présentation faite par Déborah MARTINS, adjointe chargée des finances, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des quatre taxes directes locales pour 2020.

Taux votés pour 2020

Foncier bâti : 9,48%
Foncier non bâti : 80,47 %

Produit attendu : 77 727
Produit attendu : 19 876

Délibération adoptée



POINT 5 – BUDGET PRIMITIF 2020

<u>BP 2020 : SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>			
Dépenses			
		<u>BP 2019</u>	<u>VOTE 2020</u>
<u>Chap.</u> <u>011</u>	<u>Charges à caractère général</u>	199 390	213 000
<u>Chap.</u> <u>012</u>	<u>Charges de personnel</u>	195 710	205 100
<u>Chap.</u> <u>014</u>	<u>Atténuation de produits</u>	41 500	41 500
<u>Chap.</u> <u>65</u>	<u>Autres charges</u> <u>gestion courante</u>	59 700	79 000
<u>Chap.</u> <u>66</u>	<u>Charges financières</u>	31 000	29 300
<u>TOTAL DEPENSES</u>		<u>527 300</u>	<u>568 000</u>

<u>BP 2020 : SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>			
Recettes			
		<u>BP 2019</u>	<u>VOTE 2020</u>
<u>Chap. 70</u>	<u>Produits des services</u>	18 856,05	14 956, 64
<u>Chap. 73</u>	<u>Impôts et taxes</u>	330 963	350 149
<u>Chap. 74</u>	<u>Dotations et participations</u>	106 729	108 791
<u>Chap. 75</u>	<u>Autres produits gestion cour.</u>	10 900	14 500
<u>Total recettes</u>		467 448,05	488 396,64
<u>EXCEDENT antérieur reporté</u>		59 851,94	79 603,36
<u>TOTAL RECETTES</u>		<u>527 300</u>	<u>568 000,00</u>

<u>BP 2020 : SECTION D'INVESTISSEMENT</u>			
Dépenses		Recettes	
Déficit invest. 2019 (001)	5 314.81	Affectation résultat (1068)	59 314.81
Remboursement du capital des emprunts (1641)	54 000	Fonds de comp. TVA (10222)	95 000
Création bâtiment communal (2313 -12)	150 000	Vente terrain (024)	301 000
Machine (21578-11)	3 685.19	Taxe d'aménagement (10226)	11 120.19
CPI intercommunal (2041481)	2 000		
Travaux voirie et retenue (2313-11) Travaux MTP (2151-11)	210 000 4 000	Caution (165)	565.00
Achat terrain retenue (2111 -11)	46 000		
Poteaux Incendie (21538)	2 000		
Tondeuse (21578 -11)	4 000		
Bâtiment Travaux (2313-12) Travaux HETT (21311)	80 000 5 000	Subventions (1323)	100 000
Mat Informatique (2183)	1 000		
TOTAL	567 000	TOTAL	567 000

VUE GENERALE BP 2020

	FONCTION.	INVESTIS.	TOTAL
DEPENSES	568 000	567 000	1 135 000
RECETTES	568 000	567 000	1 135 000

Le budget primitif est adopté à l'unanimité

POINT 6. – CONVENTION ADAUHR

Le maire informe le conseil municipal qu'il a pris contact avec l'ADAUHR (Agence Départementale d'Aménagement d'Urbanisme du Haut-Rhin) afin de savoir si cet organisme est en mesure de nous assister dans le choix du maître d'œuvre pour le projet de salle multifonction à vocation festive.

L'assistance apportée par l'Adauhr comprend :

- Etudes de programmation
- Organisation de la contractualisation avec l'équipe de concepteurs et des intervenants extérieurs

Après délibération le conseil décide de revoir ce point lors d'une prochaine réunion.

POINT 7. – URBANISME

- Commune de FROENINGEN : Création d'un espace de stockage dans la cour de la mairie
- Commune de FROENINGEN : mise en place d'un préau à l'école

À la suite de la réunion technique 22 juin 2020, Michel HARTMANN rappelle les différents points concernant la mise en place d'un préau pour l'école avec notamment la création d'un carport.

Frédéric ZIMMERMANN précise qu'il est nécessaire d'avoir un abri pour les enfants. Le carport proposé lui semble la meilleure solution. Vivian BAUER abonde en ce sens
Michel HARTMANN précise qu'en parallèle un brise soleil sera réalisé le long du bâtiment facilitant également la circulation au sec des enfants.

Après discussion, le conseil municipal se prononce par 12 voix pour la mise en place du carport et une abstention (Mathieu ABEGG, par procuration)



POINT 8. – DIVERS

Le maire informe le conseil municipal qu'il est obligatoire de se réunir vendredi 10 juillet 2020, afin de désigner les délégués qui iront voter lors des élections sénatoriales prévues le 27 septembre 2020.

Sonia WERTH informe le conseil que la commission culture propose un apéro concert le samedi 5 septembre 2020. Un groupe musical animera la soirée.

Vivian BAUER souhaite obtenir des informations concernant le fauchage et les travaux agricoles près des habitations. Jean Claude KLEIN fournit les explications nécessaires.

Déborah MARTINS souhaite savoir s'il est possible de réouvrir la boîte à livres. Il ne semble pas y avoir de contre-indication. Elle procédera à sa réinstallation à l'issue des travaux de peintures qui seront réalisés par les agents dans le local concerné. Par la même occasion une boîte à idée sera installée. Les habitants pourront y apporter leur contribution.

M Jean-Claude KLEIN attire l'attention sur les travaux d'excavation entrepris par un exploitant agricole de Hochstatt. Du fait de ces travaux il a amoncelé de la terre en très grande quantité qui risque de se retrouver chez nous en cas de pluie torrentielles. Le maire informe le conseil qu'il a pris contact avec son homologue de Hochstatt pour ce problème.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21 heures
30

Tableau des signatures
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la COMMUNE de FROENINGEN
SEANCE DU 9 JUIN 2020

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
HEIM Georges	Maire		
Michel HARTMANN	Adjoint		
Sonia WERTH	Adjointe		
Marie DORI	Adjointe		
Déborah MARTINS	Adjointe		
Mathieu ABEGG	Conseiller		WERTH Sonia
Sandra BESSAGUET	Conseillère		
Vivian BAUER	Conseiller		
Georges CLAERR	Conseiller		
Guytaine ILLAN	Conseillère		
Jean-Claude KLEIN	Conseiller		
Catherine MERKLE	Conseillère		
Franck ROMANN	Conseiller		
Yves SCHUELLER	Conseiller		HARTMANN Michel
Frédéric ZIMMERMANN	Conseiller		